

Avis de constitution

SOCIETE « GOLD FOUND CORPORATION » en abrégé « GFC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE NON
LOIN DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE., Lot ND, Ilot
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD FOUND CORPORATION » en
abrégé « GFC »

Objet : - Activités d'importation et d'exportation d'or
brute,
- Activités minières recherches, extractions et
vente,

- Prestations de diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE NON
LOIN DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE., Lot ND, Ilot

ND

Dirigeant(s) M DIABATE ALY SALEME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00762 du 22/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10308/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

